

Michael Gemperle

Les usages intellectuels d'un « classique » : « Max Weber » au service de l'universel ?

L'idée qu'il existerait des standards internationaux semble aller de soi dans les sciences sociales comme dans bien d'autres domaines (l'économie et la politique, notamment). Certains auteurs, considérés comme des « classiques », représenteraient la « théorie » par excellence, posséderaient une valeur universelle (et intemporelle) et constitueraient l'étalon de mesure permettant la comparaison entre les recherches qui s'inspirent de leurs œuvres. L'exégèse, la discussion ou la critique des thèses d'un auteur étranger représenteraient ainsi un moyen privilégié pour surmonter les limites de l'espace national. Elles sont cependant toujours

très dépendantes de celui-ci. Les controverses suscitées par l'œuvre d'un classique informent autant sur l'état d'une discipline dans un pays donné que sur des processus internationaux.

La diffusion et la réception contemporaines de l'œuvre de Max Weber permettent de comprendre certaines transformations qui affectent la sociologie française depuis une quinzaine d'années. Durant cette période Weber, présenté comme un auteur « méconnu » ou « mal compris », est devenue une référence obligée. Cette « redécouverte » est allée de pair avec la promotion d'un travail sociologique détaché du terrain et de l'enquête empirique. La référence à cet auteur allemand confère une forme de capital symbolique, y compris lorsqu'elle ne s'accompagne pas d'une actualisation ou d'un développement des concepts. Si la sociologie française conserve une forte tradition empirique, l'épistémologie et l'histoire de la pensée sociologique ont

acquis une légitimité qu'elles ne possédaient pas précédemment. Le développement des études webériennes participe de ce changement.

Cette contribution se propose dans un premier temps de présenter les différents espaces de réception de l'œuvre de Weber et les logiques qui leur sont propres. Dans un deuxième temps, on reconstruira les rapports entre ces espaces et tentera de les situer dans le champ des sciences sociales. En partant du « cas Weber », on discutera enfin des apports limités des débats sur les « auteurs » à la construction d'un espace international universalisant les « acquis nationaux ».